



COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08/02/2018

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué le vendredi 2 février 2018, s'est réuni à la Salle des fêtes, place du 8 mai 1945, à Gargenville, en séance publique, sous la présidence de Philippe TAUTOU, Président.

La séance est ouverte à 19h27.

A L'OUVERTURE DE LA SEANCE :

Étaient présents :

MONSIEUR TAUTOU

MADAME ARENOU, MONSIEUR OLIVE, MONSIEUR GARAY, MONSIEUR ROULOT, MONSIEUR SANTINI, MADAME ZAMMIT-POPESCU, MONSIEUR PIERRET, MONSIEUR DELRIEU, MADAME DEVEZE

MONSIEUR HONORE, MADAME BOURE, MONSIEUR LBOUC, MONSIEUR RIPART, MONSIEUR BISCHEROUR

MONSIEUR BEGUIN, MONSIEUR BERTRAND, MADAME BLONDEL, MONSIEUR BOUREILLE, MADAME BROCHOT, MONSIEUR CECCONI, MONSIEUR CHARMEL, MONSIEUR COGNET, MONSIEUR COLLADO, MONSIEUR CRESPO, MONSIEUR DAFF, MONSIEUR DANFAKHA, MONSIEUR DAUGE, MONSIEUR DESSAIGNES, MADAME DIOP, MONSIEUR FAIST, MADAME FERNANDES, MONSIEUR FERRAND, MONSIEUR FRANCCART, MONSIEUR FRANCOIS-DAINVILLE, MONSIEUR GAILLARD, MADAME GAMRAOUI-AMAR, MADAME GENDRON, MONSIEUR GESLAN, MONSIEUR GIARD, MONSIEUR HAZAN, MONSIEUR JEANNE, MONSIEUR JOREL, MONSIEUR JOSSEAUME, MADAME KAUFFMANN, MONSIEUR LANGLOIS, MONSIEUR LE BIHAN, MONSIEUR LEBRET, MONSIEUR LEMAIRE, MONSIEUR LEMARIE, MONSIEUR LEPINTE, MONSIEUR MANCEL, MONSIEUR MARTINEZ, MONSIEUR MEMISOGLU, MONSIEUR MERY, MADAME MESSMER, MONSIEUR MEUNIER, MONSIEUR MONNIER, MONSIEUR MONTANGERAND, MADAME MORILLON, MONSIEUR OURS-PRISBIL, MONSIEUR PASCAL, MONSIEUR PERRAULT, MADAME PLACET, MONSIEUR POURCHE, MONSIEUR POYER, MONSIEUR PRELOT, MONSIEUR REINE, MADAME REYNAUD-LEGER, MONSIEUR RIBAUT, MADAME SAINT-AMAUX, MADAME SENE, MONSIEUR SIMON, MADAME SORNAY, MONSIEUR TAILLARD, MADAME THOLANCE

Formant la majorité des membres en exercice (**076 présents** / 127 conseillers communautaires).

Étaient absents représenté(s) ayant donné pouvoir (30) : MONSIEUR BROSSE (donne pouvoir à MONSIEUR SANTINI), MONSIEUR DUMOULIN (donne pouvoir à MADAME DUMOULIN), MONSIEUR GRIS (donne pouvoir à MONSIEUR PIERRET), MONSIEUR BERCOT (donne pouvoir à MONSIEUR RIBAUT), MONSIEUR BOUDET (donne pouvoir à MONSIEUR TAUTOU), MONSIEUR BRUSSEAU (donne pouvoir à MONSIEUR HAZAN), MADAME COSTE (donne pouvoir à MADAME SENE), MADAME DE PORTES (donne pouvoir à MONSIEUR PASCAL), MADAME DI-BERNARDO (donne pouvoir à MONSIEUR LEMAIRE), MADAME DOS SANTOS (donne pouvoir à MONSIEUR OLIVE), MADAME EL MASAOUDI (donne pouvoir à MONSIEUR MONNIER), MONSIEUR EL HAIMER (donne pouvoir à MONSIEUR DAFF), MADAME HAMARD (donne pouvoir à MADAME DIOP), MONSIEUR HANON (donne pouvoir à MONSIEUR JEANNE), MONSIEUR HATIK (donne pouvoir à MADAME BLONDEL), MONSIEUR LAVIGOGNE (donne pouvoir à MONSIEUR POYER), MONSIEUR MAUREY (donne pouvoir à MONSIEUR MARTINEZ), MONSIEUR MOUTENOT (donne pouvoir à MONSIEUR PRELOT), MONSIEUR MULLER (donne pouvoir à MADAME ARENOU), MONSIEUR NEDJAR (donne pouvoir à MONSIEUR ROULOT), MADAME PERESSE (donne pouvoir à MONSIEUR COLLADO), MONSIEUR PONS (donne pouvoir à MADAME KAUFFMANN), MADAME PRIMAS (donne pouvoir à MONSIEUR MONTANGERAND), MADAME REBREYEND (donne pouvoir à MONSIEUR MEUNIER), MONSIEUR SPANGENBERG (donne pouvoir à MONSIEUR REINE), MADAME TOURET (donne pouvoir à MADAME THOLANCE), MONSIEUR VIALAY (donne pouvoir à MONSIEUR COGNET), MONSIEUR VIGNIER (donne pouvoir à MONSIEUR FAIST), MADAME VINAY (donne pouvoir à MADAME BROCHOT), MADAME SIMON (donne pouvoir à MADAME MESSMER)

Étaient absents non représenté(s) : MONSIEUR BEDIER (absent excusé), MADAME JAUNET (absente excusée), MONSIEUR VOYER (absent excusé), MONSIEUR ANCELOT (absent excusé), MADAME BARBIER (absente excusée), MONSIEUR CHAMPAGNE (absent excusé), MONSIEUR CHARBIT (absent excusé), MONSIEUR DAZELLE (absent excusé), MADAME DUMOULIN (absente excusée), MONSIEUR FASTRE (absent excusé), MADAME FAVROU (absente excusée), MADAME FOUQUES (absente excusée), MADAME FUHRER-MOGUEROU (absente excusée), MONSIEUR GAUTIER (absent excusé), MADAME GENEIX (absente excusée), MONSIEUR MORIN (absent excusé), MONSIEUR NAUTH (absent excusé), MONSIEUR OUTREMAN (absent excusé), MONSIEUR ROGER (absent excusé), MADAME SALL (absente excusée), MONSIEUR TURPIN (absent excusé)

AU COURS DE LA SEANCE :

Pierre BEDIER départ au point 7 ; Laurent BROSSE arrivé au point 2 ; Jean-Christophe CHARBIT arrivé au point 4 ; Cécile DUMOULIN arrivée au point 2 ; Pierre-Yves DUMOULIN arrivé au point 8 ; Michel PONS arrivé au point 2 ; Fabrice POURCHÉ départ au point 8 ; Sophie PRIMAS arrivée au point 2 ; Dominique TURPIN arrivé au point 2

Secrétaire de séance : Denis FAIST

- . Le Secrétaire de séance fait l'appel.
- . Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 14/12/2017 : Adopté à l'unanimité.

CC_18_02_08_01 - ELECTION D'UN CONSEILLER DELEGUE

Rapporteur : Philippe TAUTOU

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

69 SUFFRAGES EXPRIMES

26 VOTES BLANCS

05 VOTES NULS

ARTICLE 1 : ELIT un conseiller délégué, Thierry MONTANGERAND.

CC_18_02_08_02 - RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2018

Rapporteur : Dominique PIERRET

Détail des votes : Adoptée à L'UNANIMITÉ,

104 POUR

00 CONTRE

00 ABSTENTION(S)

04 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : MONSIEUR DESSAIGNES Pierre-Claude, MADAME FERNANDES Anke, MONSIEUR PONS Michel, MONSIEUR TAILLARD Michel

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

ARTICLE 1 : PREND ACTE du rapport présenté dans le cadre du Débat d'Orientation Budgétaire 2018. **(cf. annexes)**,

ARTICLE 2 : PRECISE que le rapport présenté sera transmis aux communes de la Communauté urbaine.

CC_18_02_08_03 - CREATION D'UN CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTE URBAINE

Rapporteur : Philippe TAUTOU

Détail des votes : Adoptée à LA MAJORITÉ,

90 POUR

02 CONTRE : MONSIEUR HAZAN Stéphane mandataire de MONSIEUR BRUSSEUX Pascal, MONSIEUR HAZAN Stéphane

16 ABSTENTION(S) : MADAME BOURE Dominique, MONSIEUR RIBAUT Hugues mandataire de MONSIEUR BERCOT Jean-Frédéric, MONSIEUR COLLADO Pascal, MADAME DIOP Dieynaba, MADAME FERNANDES Anke, MONSIEUR FERRAND Philippe, MADAME GAMRAOUI-AMAR Khadija, MADAME GENDRON Nicolle, MONSIEUR GESLAN Philippe, MADAME DIOP Dieynaba mandataire de MADAME HAMARD Patricia, MADAME KAUFFMANN Karine, MONSIEUR MANCEL Joel, MONSIEUR COLLADO Pascal mandataire de MADAME PERESSE Marie, MONSIEUR PONS Michel, MONSIEUR RIBAUT Hugues, MONSIEUR TAILLARD Michel

00 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

ARTICLE 1 : DECIDE la création du Conseil de développement de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise,

ARTICLE 2 : DECIDE que le Conseil de développement sera composé d'un Président, nommé par le Président de la Communauté urbaine, et de 50 membres, désignés par le(la) Président(e) du Conseil de développement, répartis suivant les quatre collèges suivants :

- Les acteurs économiques,
- Les acteurs publics et parapublics,
- Les associations, fondations et apparentés,
- Les personnalités qualifiées,

ARTICLE 3 : DECIDE que la durée du mandat des membres du Conseil de développement est de trois ans,

ARTICLE 4 : RAPPELLE que les conseillers communautaires ne peuvent être membres du Conseil de développement,

ARTICLE 5 : FIXE le siège du Conseil de développement au siège de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise,

ARTICLE 6 : AUTORISE le Président à signer tout acte nécessaire à la mise en place du Conseil de développement.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

CC_18_02_08_04 - DISPOSITIF REGIONAL D'AIDE AUX ENTREPRISES "PM'UP" : CONVENTION AVEC LA REGION ILE DE FRANCE

Rapporteur : Pierre BEDIER

Détail des votes : Adoptée à L'UNANIMITÉ,

107 POUR

00 CONTRE

01 ABSTENTION(S) : MONSIEUR TAILLARD Michel

01 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : MONSIEUR CHARBIT Jean-Christophe

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

ARTICLE 1 : APPROUVE la convention avec la Région Ile de France relative au financement du régime d'aide régional « PM' up » sur le territoire de GPS&O pour l'année 2018 **(cf annexe)**,

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

CC_18_02_08_05 - CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE « TERRITOIRES VAL DE SEINE » : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNAUTE URBAINE

Rapporteur : Philippe TAUTOU

Détail des votes : Adoptée à LA MAJORITÉ,

95 POUR

02 CONTRE : MONSIEUR HAZAN Stéphane mandataire de MONSIEUR BRUSSEAUX Pascal, MONSIEUR HAZAN Stéphane

03 ABSTENTION(S) : MONSIEUR BERTRAND Alain, MONSIEUR FERRAND Philippe, MONSIEUR PERRAULT Patrick

09 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : MONSIEUR CHARBIT Jean-Christophe, MADAME SENEÉ Ghislaine mandataire de MADAME COSTE Nathalie, MADAME FERNANDES Anke, MONSIEUR JOSSEAUME Dominique, MONSIEUR LEMARIE Lionel, MADAME PLACET Evelyne, MADAME SAINT-AMAUX Servane, MADAME SENEÉ Ghislaine, MONSIEUR TAILLARD Michel

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

ARTICLE 1 : DESIGNE Pierre BEDIER en tant que représentant au sein du conseil d'administration de la Société Publique Locale « Territoires Val de Seine ».

CC_18_02_08_06 - REALISATION DE LA VOIE DE LA BIDONNIERE A POISSY DANS LE CADRE DU PROJET DE CENTRE DE FORMATION DU PSG : CONVENTION DE PROJET URBAIN PARTENARIAL AVEC L'ETAT ET LA SNC PSG TRAINING CENTER

Rapporteur : Philippe TAUTOU

Détail des votes : Adoptée à LA MAJORITÉ,

93 POUR

07 CONTRE : MONSIEUR BERTRAND Alain, MADAME SENEÉ Ghislaine mandataire de MADAME COSTE Nathalie, MONSIEUR FERRAND Philippe, MONSIEUR GIARD Yves, MONSIEUR PERRAULT Patrick, MADAME SAINT-AMAUX Servane, MADAME SENEÉ Ghislaine

06 ABSTENTION(S) : MONSIEUR CHARBIT Jean-Christophe, MONSIEUR DAUGE Patrick, MONSIEUR FRANCCART Jean-Louis, MADAME KAUFFMANN Karine, MONSIEUR OURS-PRISBIL Gérard, MADAME BROCHOT Monique mandataire de MADAME VINAY Anne-Marie

03 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : MONSIEUR RIPART Jean-Marie, MADAME BLONDEL Mireille, MADAME BLONDEL Mireille mandataire de MONSIEUR HATIK Farid

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

ARTICLE 1 : APPROUVE le programme des équipements publics et les aménagements rendus nécessaires par l'opération,

ARTICLE 2 : APPROUVE la convention de Projet Urbain Partenarial qui expirera lorsque les obligations des parties dans la présente convention auront été exécutées **(cf annexe)**,

ARTICLE 3 : AUTORISE le Président à signer ladite convention et tous les actes et pièces nécessaires à son exécution,

ARTICLE 4 : DELEGUE au Président la conclusion des conventions financières avec les concessionnaires et gestionnaires de réseaux publics, les opérateurs de réseaux privés actuellement occupant, la conclusion des conventions de maîtrise d'ouvrage unique à intervenir avec les autres maîtres d'ouvrage publics concernés par l'opération, la conclusion des éventuels avenants à la convention de projet urbain partenarial, la conclusion des conventions nécessaires à la maîtrise du foncier qui servira d'emprise aux futurs ouvrages publics,

ARTICLE 5 : RAPPELLE que ladite convention accompagnée de ses annexes sera tenue à la disposition du public au siège de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise et que la mention de la signature de ladite convention ainsi que du lieu où le document peut être consulté sera affichée pendant un mois au siège de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise.

CC_18_02_08_07 - SITUATION DE LA COMMUNAUTE URBAINE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE : RAPPORT 2017

Rapporteur : Eric ROULOT

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

ARTICLE 1 : PREND ACTE de la présentation du rapport sur la situation en matière de développement durable 2017 de la Communauté urbaine **(cf annexe)**.

CC_18_02_08_08 - EXERCICE DE LA COMPETENCE "GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS" (GEMAPI) A LA COMMUNAUTE URBAINE : INSTITUTION DE LA TAXE CORRESPONDANTE

Rapporteur : Eric ROULOT

Détail des votes : Adoptée à LA MAJORITÉ,

104 POUR

01 CONTRE : MONSIEUR GIARD Yves

02 ABSTENTION(S) : MONSIEUR BEGUIN Gérard, MADAME SAINT-AMAUX Servane

03 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : MADAME GAMRAOUI-AMAR Khadija, MONSIEUR PONS Michel, MADAME SORNAY Elodie mandataire de MONSIEUR POURCHE Fabrice

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

ARTICLE 1 : INSTITUE à compter du 1^{er} janvier 2018, la taxe GEMAPI sur le territoire de la Communauté urbaine,

ARTICLE 2 : ARRETE le produit annuel 2018 de la taxe GEMAPI à 1 320 186 €.

CC_18_02_08_09 - SITUATION DE LA COMMUNAUTE URBAINE EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES : RAPPORT 2017

Rapporteur : Philippe TAUTOU

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

ARTICLE 1 : PREND ACTE de la présentation du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes au titre de 2017 (**cf annexe**).
Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

CC_18_02_08_10 - TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA COMMUNAUTE URBAINE : MODIFICATION

Rapporteur : Philippe TAUTOU

Détail des votes : Adoptée à L'UNANIMITÉ,

103 POUR

00 CONTRE

00 ABSTENTION(S)

07 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : MONSIEUR HONORE Marc, MONSIEUR CHARBIT Jean-Christophe, MONSIEUR DAUGE Patrick, MADAME GAMRAOUI-AMAR Khadija, MONSIEUR JOSSEAUME Dominique, MONSIEUR LEMARIE Lionel, MONSIEUR TAILLARD Michel

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

ARTICLE 1 : APPROUVE la modification du tableau des effectifs comme suit :

Filière	Cadre d'emploi	Catégorie	GRADE	Nombre de postes supprimés
Administrative	Attaché	A	Directeur territorial	2
	Adjoints administratifs territoriaux	C	Adjoint administratif territorial	1
Animation	Animateurs territoriaux	B	Animateur principal de 2ème classe	2
	Adjoint d'animation territoriaux	C	Adjoint territorial d'animation	1
Culture	Bibliothécaires territoriaux	A	Bibliothécaire territorial	1
	Professeurs territoriaux d'enseignement artistique	A	Professeur de musique	1
	Professeurs territoriaux d'enseignement artistique	A	Professeur d'enseignement artistique de classe normale	2
	Professeurs territoriaux d'enseignement artistique	A	Professeur d'enseignement artistique hors classe	2
	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	B	Assistant d'enseignement artistique	2
	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	B	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	10
	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	B	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	8
	Adjoints territoriaux du patrimoine	C	Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	2
Technique	Adjoints techniques territoriaux	C	Adjoint technique territorial	2
Médico-social	Assistants Maternelles	C	Assistants Maternelles	6
			TOTAL	42

CC_18_02_08_11 - ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION PROVISOIRES N°1 AU TITRE DE 2018

Rapporteur : Dominique PIERRET

Détail des votes : Adoptée à LA MAJORITÉ,

72 POUR

30 CONTRE : MONSIEUR RIBAUT Hugues mandataire de MONSIEUR BERCOT Jean-Frédéric, MONSIEUR HAZAN Stéphane mandataire de MONSIEUR BRUSSEUX Pascal, MONSIEUR COLLADO Pascal, MONSIEUR CRESPO Julien, MONSIEUR DESSAIGNES Pierre-Claude, MONSIEUR LEMAIRE Jean mandataire de MADAME DI-BERNARDO Maryse, MONSIEUR FAIST Denis, MONSIEUR FRANCCART Jean-Louis, MADAME GAMRAOUI-AMAR Khadija, MADAME GENDRON Nicole, MONSIEUR GESLAN Philippe, MONSIEUR HAZAN Stéphane, MONSIEUR JOREL Thierry, MADAME KAUFFMANN Karine, MONSIEUR POYER Pascal mandataire de MONSIEUR LAVIGOGNE Jacky, MONSIEUR LE BIHAN Paul, MONSIEUR LEMAIRE Jean, MONSIEUR LEPINTE Fabrice, MONSIEUR MANCEL Joel, MONSIEUR MARTINEZ Paul, MONSIEUR MARTINEZ Paul mandataire de MONSIEUR MAUREY Daniel, MONSIEUR COLLADO Pascal mandataire de MADAME PERESSE Marie, MONSIEUR PERRAULT Patrick, MADAME PLACET Evelyne, MONSIEUR PONS Michel, MONSIEUR POYER Pascal, MADAME REYNAUD-LEGER Jocelyne, MONSIEUR RIBAUT Hugues, MONSIEUR TAILLARD Michel, MONSIEUR FAIST Denis mandataire de MONSIEUR VIGNIER Michel

05 ABSTENTION(S) : MADAME SENEÉ Ghislaine mandataire de MADAME COSTE Nathalie, MADAME FERNANDES Anke, MONSIEUR JOSSEAUME Dominique, MADAME SAINT-AMAUX Servane, MADAME SENEÉ Ghislaine

02 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : MONSIEUR BEGUIN Gérard, MONSIEUR CHARBIT Jean-Christophe

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

ARTICLE 1 : FIXE le montant des attributions de compensations provisoires n°1 2018 tel que figurant ci-après :

Commune	AC de fonctionnement (A)	AC d'investissement (B)	TOTAL (A+B)
Achères	2 637 616 €	-519 318 €	2 118 298 €
Alluets-le-Roi (Les)	190 181 €	12 706 €	202 887 €
Andrésy	-1 429 189 €	-362 672 €	-1 791 861 €
Arnouville-lès-Mantes	-15 922 €	2 336 €	-13 586 €
Aubergenville	6 992 839 €	-457 376 €	6 535 463 €
Auffreville-Brasseuil	-16 109 €	-1 644 €	-17 753 €
Aulnay-sur-Mauldre	281 024 €	-9 063 €	271 961 €
Boinville-en-Mantois	618 773 €	-5 239 €	613 534 €
Bouafle	418 945 €	190 €	419 136 €
Breuil-Bois-Robert	-15 875 €	5 542 €	-10 333 €
Brueil-en-Vexin	149 443 €	11 121 €	160 564 €
Buchelay	714 340 €	-87 252 €	627 088 €
Carrières-sous-Poissy	2 338 641 €	-28 792 €	2 309 850 €
Chanteloup-les-Vignes	233 490 €	-185 671 €	47 819 €
Chapet	-68 369 €	25 816 €	-42 553 €
Conflans-Sainte-Honorine	7 718 304 €	-1 223 620 €	6 494 684 €
Drocourt	-5 823 €	614 €	-5 209 €

Commune	AC de fonctionnement (A)	AC d'investissement (B)	TOTAL (A+B)
Ecquevilly	814 885 €	-50 218 €	764 666 €
Épône	2 393 566 €	-244 621 €	2 148 945 €
Évecquemont	151 528 €	-1 751 €	149 777 €
Falaise (La)	52 163 €	-7 907 €	44 257 €
Favrieux	15 187 €	3 922 €	19 110 €
Flacourt	11 178 €	-4 055 €	7 123 €
Flins-sur-Seine	1 324 981 €	-6 782 €	1 318 199 €
Follainville-Dennemont	301 611 €	-24 152 €	277 459 €
Fontenay-Mauvoisin	137 831 €	4 845 €	142 676 €
Fontenay-Saint-Père	88 371 €	-11 433 €	76 938 €
Gaillon-sur-Montcient	61 540 €	383 €	61 923 €
Gargenville	1 348 548 €	-286 165 €	1 062 383 €
Goussonville	145 405 €	1 687 €	147 092 €
Guernes	47 509 €	-3 607 €	43 903 €
Guerville	766 635 €	-77 746 €	688 889 €
Guitrancourt	243 358 €	-7 206 €	236 152 €
Hardricourt	649 772 €	-1 567 €	648 205 €
Hargeville	53 109 €	2 334 €	55 443 €
Issou	552 193 €	-138 292 €	413 902 €
Jambville	19 187 €	-4 217 €	14 971 €
Jouy-Mauvoisin	25 346 €	8 464 €	33 810 €
Jumeauville	29 975 €	-7 013 €	22 962 €
Juziers	467 279 €	-81 892 €	385 387 €
Lainville-en-Vexin	79 790 €	150 €	79 939 €
Limay	4 199 875 €	-522 991 €	3 676 884 €
Magnanville	157 356 €	-236 718 €	-79 361 €
Mantes-la-Jolie	1 627 258 €	-1 198 818 €	428 439 €
Mantes-la-Ville	1 718 465 €	-683 233 €	1 035 231 €
Médan	138 002 €	3 471 €	141 473 €
Méricourt	-11 811 €	-3 687 €	-15 497 €
Meulan-en-Yvelines	284 991 €	-126 385 €	158 606 €
Mézières-sur-Seine	781 518 €	-59 861 €	721 657 €
Mézy-sur-Seine	-33 654 €	6 032 €	-27 622 €
Montalet-le-Bois	7 645 €	-865 €	6 780 €
Morainvilliers	297 681 €	22 512 €	320 192 €
Mousseaux-sur-Seine	22 627 €	-946 €	21 681 €
Mureaux (Les)	8 999 021 €	-386 893 €	8 612 129 €
Nézel	254 155 €	125 €	254 280 €
Oinville-sur-Montcient	-13 883 €	6 078 €	-7 805 €
Orgeval	2 286 033 €	-237 235 €	2 048 799 €
Perdreauville	65 183 €	3 268 €	68 451 €
Poissy	14 144 249 €	-712 546 €	13 431 703 €
Porcheville	2 672 954 €	-101 864 €	2 571 090 €
Rolleboise	4 003 €	291 €	4 294 €
Rosny-sur-Seine	17 976 €	-274 804 €	-256 827 €
Sailly	-19 484 €	-5 454 €	-24 938 €
Saint-Martin-la-Garenne	171 681 €	-15 925 €	155 757 €
Soindres	25 938 €	6 195 €	32 133 €
Tertre-Saint-Denis (Le)	7 898 €	-1 821 €	6 077 €
Tessancourt-sur-Aubette	135 420 €	11 888 €	147 308 €
Triel-sur-Seine	-1 099 313 €	-507 734 €	-1 607 048 €
Vaux-sur-Seine	74 528 €	20 261 €	94 788 €
Verneuil-sur-Seine	-1 905 736 €	-338 542 €	-2 244 278 €
Vernouillet	748 723 €	-395 830 €	352 892 €
Vert	76 878 €	-1 711 €	75 167 €
Villennes-sur-Seine	720 301 €	-42 180 €	678 121 €
Total (73)	67 079 733 €	-9 535 080 €	57 544 653 €

Commune	AC de fonctionnement (A)	AC d'investissement (B)	TOTAL (A+B)
Ecquevilly	814 885 €	-50 218 €	764 666 €
Épône	2 393 566 €	-244 621 €	2 148 945 €
Évecquemont	151 528 €	-1 751 €	149 777 €
Falaise (La)	52 163 €	-7 907 €	44 257 €
Favrieux	15 187 €	3 922 €	19 110 €
Flacourt	11 178 €	-4 055 €	7 123 €
Flins-sur-Seine	1 324 981 €	-6 782 €	1 318 199 €
Follainville-Dennemont	301 611 €	-24 152 €	277 459 €
Fontenay-Mauvoisin	137 831 €	4 845 €	142 676 €
Fontenay-Saint-Père	88 371 €	-11 433 €	76 938 €
Gaillon-sur-Montcient	61 540 €	383 €	61 923 €
Gargenville	1 348 548 €	-286 165 €	1 062 383 €
Goussonville	145 405 €	1 687 €	147 092 €
Guernes	47 509 €	-3 607 €	43 903 €
Guerville	766 635 €	-77 746 €	688 889 €
Guitrancourt	243 358 €	-7 206 €	236 152 €
Hardricourt	649 772 €	-1 567 €	648 205 €
Hargeville	53 109 €	2 334 €	55 443 €
Issou	552 193 €	-138 292 €	413 902 €
Jambville	19 187 €	-4 217 €	14 971 €
Jouy-Mauvoisin	25 346 €	8 464 €	33 810 €
Jumeauville	29 975 €	-7 013 €	22 962 €
Juziers	467 279 €	-81 892 €	385 387 €
Lainville-en-Vexin	79 790 €	150 €	79 939 €
Limay	4 199 875 €	-522 991 €	3 676 884 €
Magnanville	157 356 €	-236 718 €	-79 361 €
Mantes-la-Jolie	1 627 258 €	-1 198 818 €	428 439 €
Mantes-la-Ville	1 718 465 €	-683 233 €	1 035 231 €
Médan	138 002 €	3 471 €	141 473 €
Méricourt	-11 811 €	-3 687 €	-15 497 €
Meulan-en-Yvelines	284 991 €	-126 385 €	158 606 €
Mézières-sur-Seine	781 518 €	-59 861 €	721 657 €
Mézy-sur-Seine	-33 654 €	6 032 €	-27 622 €
Montalet-le-Bois	7 645 €	-865 €	6 780 €
Morainvilliers	297 681 €	22 512 €	320 192 €
Mousseaux-sur-Seine	22 627 €	-946 €	21 681 €
Mureaux (Les)	8 999 021 €	-386 893 €	8 612 129 €
Nézel	254 155 €	125 €	254 280 €
Oinville-sur-Montcient	-13 883 €	6 078 €	-7 805 €
Orgeval	2 286 033 €	-237 235 €	2 048 799 €
Perdreauville	65 183 €	3 268 €	68 451 €
Poissy	14 144 249 €	-712 546 €	13 431 703 €
Porcheville	2 672 954 €	-101 864 €	2 571 090 €
Rolleboise	4 003 €	291 €	4 294 €
Rosny-sur-Seine	17 976 €	-274 804 €	-256 827 €
Sailly	-19 484 €	-5 454 €	-24 938 €
Saint-Martin-la-Garenne	171 681 €	-15 925 €	155 757 €
Soindres	25 938 €	6 195 €	32 133 €
Tertre-Saint-Denis (Le)	7 898 €	-1 821 €	6 077 €
Tessancourt-sur-Aubette	135 420 €	11 888 €	147 308 €
Triel-sur-Seine	-1 099 313 €	-507 734 €	-1 607 048 €
Vaux-sur-Seine	74 528 €	20 261 €	94 788 €
Verneuil-sur-Seine	-1 905 736 €	-338 542 €	-2 244 278 €
Vernouillet	748 723 €	-395 830 €	352 892 €
Vert	76 878 €	-1 711 €	75 167 €
Villennes-sur-Seine	720 301 €	-42 180 €	678 121 €
Total (73)	67 079 733 €	-9 535 080 €	57 544 653 €

**Lorsque les AC sont positives, elles sont versées par la CUGPSEO aux communes. Lorsque les AC sont négatives, elles sont reçues par la CUGPSEO.*

ARTICLE 2 : CHARGE le Président de notifier aux communes membres ces montants,

ARTICLE 3 : DONNE délégation d'attributions au Président pour procéder à la modulation du montant des AC versées mensuellement dans la limite de l'enveloppe déterminée lors du vote des AC n°1.

CC_18_02_08_12 - FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES DE MOINS DE 5 000 HABITANTS : MODIFICATION DU REGLEMENT D'ATTRIBUTION

Rapporteur : Dominique PIERRET

Détail des votes : Adoptée à L'UNANIMITÉ,

104 POUR

00 CONTRE

00 ABSTENTION(S)

06 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : MONSIEUR RIPART Jean-Marie, MONSIEUR BEGUIN Gérard, MONSIEUR CHARBIT Jean-Christophe, MADAME DIOP Dieynaba, MADAME DIOP Dieynaba mandataire de MADAME HAMARD Patricia, MONSIEUR PONS Michel

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

ARTICLE 1 : ABROGE la délibération du Conseil communautaire de la Communauté urbaine CC_2016_09_29_05 du 29 septembre 2016,

ARTICLE 2 : APPROUVE le règlement d'attribution modifié des fonds de concours aux communes de moins de 5 000 habitants de 2017 à 2020 (**cf annexe**),

ARTICLE 3 : DONNE POUVOIR au Président pour signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

CC_18_02_08_13 - CONSTRUCTION D'UN CENTRE COMMERCIAL AU QUARTIER DE LA SOURCE A LIMAY : CONVENTION PARTENARIALE AVEC L'EPARECA ET LA VILLE DE LIMAY

Rapporteur : Catherine ARENOU

Détail des votes : Adoptée à L'UNANIMITÉ,

103104 POUR

00 CONTRE

00 ABSTENTION(S)

06 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : MONSIEUR OLIVE Karl, MONSIEUR BEGUIN Gérard, MONSIEUR CHARBIT Jean-Christophe, MONSIEUR OLIVE Karl mandataire de MADAME DOS SANTOS Sandrine, MONSIEUR COLLADO Pascal mandataire de MADAME PERESSE Marie, MONSIEUR SIMON Philippe

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

ARTICLE 1 : APPROUVE le projet mené par l'EPARECA de construire, commercialiser et gérer le nouveau centre commercial La Source à Limay sur la parcelle AV 191 actuellement propriété de la Ville de Limay.

ARTICLE 2 : AUTORISE l'engagement des études de viabilisation et d'aménagement des espaces publics bordant le projet.

ARTICLE 3 : AUTORISE le Président à signer la convention partenariale avec l'EPARECA et la Ville définissant la nature du projet, le montage foncier et financier (**cf annexe**).

CC_18_02_08_14 - AMENAGEMENT DU POLE D'ECHANGES MULTIMODAL DE ROSNY-SUR-SEINE : CONVENTION AVEC L'EPFIF, LA COMMUNE DE ROSNY-SUR-SEINE ET LA SOCIETE AMETIS

Rapporteur : Philippe TAUTOU

Détail des votes : Adoptée à L'UNANIMITÉ,

104 POUR

00 CONTRE

01 ABSTENTION(S) : MONSIEUR HAZAN Stéphane

05 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : MONSIEUR OLIVE Karl, MONSIEUR BEGUIN Gérard, MONSIEUR CHARBIT Jean-Christophe, MONSIEUR OLIVE Karl mandataire de MADAME DOS SANTOS Sandrine, MADAME PRIMAS Sophie

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

ARTICLE 1 : APPROUVE la convention avec l'EPFIF, la commune de Rosny-sur-Seine, et le promoteur AMETIS Groupe, relative à la démolition des constructions sises 2 à 8 place de la Gare à Rosny-sur-Seine (**cf annexe**),

ARTICLE 2 : DIT que les frais de démolition à la charge de la Communauté urbaine seront remboursés à la commune de Rosny-sur-Seine, au prorata des surfaces des parcelles vendues par l'EPFIF à la Communauté urbaine, dans la limite de 63 000 € TTC,

ARTICLE 3 : AUTORISE le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

CC_18_02_08_15 - PLAN LOCAL D'URBANISME DE POISSY : APPROBATION DE LA REVISION ALLEGEE

Rapporteur : Philippe TAUTOU

Détail des votes : Adoptée à L'UNANIMITÉ,

99 POUR

00 CONTRE

03 ABSTENTION(S) : MADAME SENEÉ Ghislaine mandataire de MADAME COSTE Nathalie, MADAME SAINT-AMAUX Servane, MADAME SENEÉ Ghislaine

08 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : MONSIEUR OLIVE Karl, MONSIEUR BEGUIN Gérard, MONSIEUR CHARBIT Jean-Christophe, MONSIEUR DAUGE Patrick, MONSIEUR OLIVE Karl mandataire de MADAME DOS SANTOS Sandrine, MONSIEUR FRANCCART Jean-Louis, MADAME ARENOU Catherine mandataire de MONSIEUR MULLER Guy, MONSIEUR PONS Michel

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

ARTICLE 1 : APPROUVE la révision allégée du PLU de la commune de Poissy **(cf. annexe)**,

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération, fera l'objet d'un affichage réglementaire selon les dispositions des articles R. 153-20 et R. 153-21 du Code de l'Urbanisme : affichage pendant un mois au siège de la Communauté urbaine compétente et en mairie de Poissy et d'une mention dans un journal diffusé dans le département,

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs,

ARTICLE 4 : DIT que la révision allégée du PLU approuvé est tenu à la disposition du public au siège de la Communauté urbaine et en mairie de Poissy aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi qu'à la sous-préfecture,

CC_18_02_08_16 - PLAN LOCAL D'URBANISME D'EPONE : APPROBATION DE LA REVISION ALLEGEE

Rapporteur : Philippe TAUTOU

Détail des votes : Adoptée à L'UNANIMITÉ,

102 POUR

00 CONTRE

04 ABSTENTION(S) : MONSIEUR CHARBIT Jean-Christophe, MADAME SENEÉ Ghislaine mandataire de MADAME COSTE Nathalie, MADAME SAINT-AMAUX Servane, MADAME SENEÉ Ghislaine

04 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : MONSIEUR OLIVE Karl, MONSIEUR BEGUIN Gérard, MONSIEUR OLIVE Karl mandataire de MADAME DOS SANTOS Sandrine, MONSIEUR TURPIN Dominique

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

ARTICLE 1 : APPROUVE la révision allégée du PLU de la commune d'Epône **(cf. annexe)**,

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération, fera l'objet d'un affichage réglementaire selon les dispositions des articles R. 153-20 et R. 153-21 du Code de l'Urbanisme : affichage pendant un mois au siège de la Communauté urbaine compétente et en mairie d'Epône et d'une mention dans un journal diffusé dans le département,

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs,

ARTICLE 4 : DIT que le PLU approuvé est tenu à la disposition du public en mairie d'Epône aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi qu'à la sous-préfecture.

CC_18_02_08_17 - PLAN LOCAL D'URBANISME DE BREUIL-BOIS-ROBERT : APPROBATION

Rapporteur : Philippe TAUTOU

Détail des votes : Adoptée à L'UNANIMITÉ,

94 POUR

00 CONTRE

04 ABSTENTION(S) : MONSIEUR CHARBIT Jean-Christophe, MADAME SENEÉ Ghislaine mandataire de MADAME COSTE Nathalie, MADAME SAINT-AMAUX Servane, MADAME SENEÉ Ghislaine

12 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : MONSIEUR TAUTOU Philippe, MONSIEUR OLIVE Karl, MONSIEUR BEGUIN Gérard, MONSIEUR DAFF Amadou, MONSIEUR PASCAL Philippe mandataire de MADAME DE PORTES Sophie, MONSIEUR DESSAIGNES Pierre-Claude, MONSIEUR OLIVE Karl mandataire de MADAME DOS SANTOS Sandrine, MONSIEUR DAFF Amadou mandataire de MONSIEUR EL HAIMER Khattari, MADAME GENDRON Nicolle, MONSIEUR OURS-PRISBIL Gérard, MONSIEUR PASCAL Philippe, MONSIEUR REINE Jocelyn mandataire de MONSIEUR SPANGENBERG Frédéric

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

ARTICLE 1 : APPROUVE le PLU de la commune de Breuil-Bois-Robert **(cf. annexe)**,

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération, fera l'objet d'un affichage réglementaire selon les dispositions des articles R. 153-20 et R. 153-21 du Code de l'Urbanisme : affichage pendant un mois au siège de la Communauté urbaine compétente et en mairie de Breuil-Bois-Robert et d'une mention dans un journal diffusé dans le département,

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs,

ARTICLE 4 : DIT que le PLU approuvé est tenu à la disposition du public au siège de la Communauté urbaine et en mairie de Breuil-Bois-Robert aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi qu'à la sous-préfecture,

CC_18_02_08_18 - PLAN LOCAL D'URBANISME D'ISSOU : APPROBATION

Rapporteur : Philippe TAUTOU

Détail des votes : Adoptée à LA MAJORITÉ,

100 POUR

03 CONTRE : MONSIEUR RIPART Jean-Marie, MADAME SENEÉ Ghislaine mandataire de MADAME COSTE Nathalie, MADAME SENEÉ Ghislaine

01 ABSTENTION(S) : MADAME SAINT-AMAUX Servane

06 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : MONSIEUR OLIVE Karl, MONSIEUR BEGUIN Gérard, MONSIEUR DAUGE Patrick, MONSIEUR OLIVE Karl mandataire de MADAME DOS SANTOS Sandrine, MONSIEUR FRANCOIS-DAINVILLE Hubert, MONSIEUR LEBRET Didier

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

ARTICLE 1 : APPROUVE le PLU de la commune d'Issou **(cf. annexe)**,

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération fera l'objet d'un affichage réglementaire selon les dispositions des articles R. 153-20 et R. 153-21 du Code de l'Urbanisme : affichage pendant un mois au siège de la Communauté urbaine compétente et en mairie d'Issou et d'une mention dans un journal diffusé dans le département,

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs,

ARTICLE 4 : DIT que le PLU approuvé est tenu à la disposition du public en mairie d'Issou aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi qu'à la sous-préfecture.

CC_18_02_08_19 - PLAN LOCAL D'URBANISME DE FONTENAY-SAINT-PERE : APPROBATION

Rapporteur : Philippe TAUTOU

Détail des votes : Adoptée à L'UNANIMITÉ,

99 POUR

00 CONTRE

04 ABSTENTION(S) : MADAME SENEÉ Ghislaine mandataire de MADAME COSTE Nathalie, MONSIEUR DAUGE Patrick, MADAME SAINT-AMAUX Servane, MADAME SENEÉ Ghislaine

07 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : MONSIEUR TAUTOU Philippe, MONSIEUR OLIVE Karl, MADAME BOURE Dominique, MONSIEUR BEGUIN Gérard, MONSIEUR TAUTOU Philippe mandataire de MONSIEUR BOUDET Maurice, MONSIEUR OLIVE Karl mandataire de MADAME DOS SANTOS Sandrine, MONSIEUR PERRAULT Patrick

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

ARTICLE 1 : APPROUVE le PLU de la commune de Fontenay-Saint-Père **(cf. annexe)**,

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération, fera l'objet d'un affichage réglementaire selon les dispositions des articles R. 153-20 et R. 153-21 du Code de l'Urbanisme : affichage pendant un mois au siège de la Communauté urbaine compétente et en mairie de Fontenay-Saint-Père et d'une mention dans un journal diffusé dans le département,

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs,

ARTICLE 4 : DIT que le PLU approuvé est tenu à la disposition du public en mairie de Fontenay-Saint-Père aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi qu'à la sous-préfecture.

CC_18_02_08_20 - PLAN LOCAL D'URBANISME DE FLACOURT : APPROBATION

Rapporteur : Philippe TAUTOU

Détail des votes : Adoptée à L'UNANIMITÉ,

101 POUR

00 CONTRE

03 ABSTENTION(S) : MADAME SENEÉ Ghislaine mandataire de MADAME COSTE Nathalie, MADAME SAINT-AMAUX Servane, MADAME SENEÉ Ghislaine

06 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : MONSIEUR OLIVE Karl, MONSIEUR BEGUIN Gérard, MONSIEUR OLIVE Karl mandataire de MADAME DOS SANTOS Sandrine, MONSIEUR LEPINTE Fabrice, MONSIEUR OURS-PRISBIL Gérard, MONSIEUR PERRAULT Patrick

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

ARTICLE 1 : APPROUVE le PLU de la commune de Flacourt **(cf. annexe)**,

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération, fera l'objet d'un affichage réglementaire selon les dispositions des articles R. 153-20 et R. 153-21 du Code de l'Urbanisme : affichage pendant un mois au siège de la Communauté urbaine compétente et en mairie de Flacourt et d'une mention dans un journal diffusé dans le département,

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs,

ARTICLE 4 : DIT que le PLU approuvé est tenu à la disposition du public au siège de la Communauté urbaine et en mairie de Flacourt aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi qu'à la sous-préfecture,

CC_18_02_08_21 - PLAN LOCAL D'URBANISME DU TERTRE-SAINT-DENIS : APPROBATION

Rapporteur : Philippe TAUTOU

Détail des votes : Adoptée à L'UNANIMITÉ,

98 POUR

00 CONTRE

04 ABSTENTION(S) : MONSIEUR CHARBIT Jean-Christophe, MADAME SENEÉ Ghislaine mandataire de MADAME COSTE Nathalie, MADAME SAINT-AMAUX Servane, MADAME SENEÉ Ghislaine

08 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : MONSIEUR OLIVE Karl, MONSIEUR ROULOT Eric, MONSIEUR BEGUIN Gérard, MONSIEUR CHARMEL Lucas, MONSIEUR OLIVE Karl mandataire de MADAME DOS SANTOS Sandrine, MONSIEUR LEPINTE Fabrice, MONSIEUR ROULOT Eric mandataire de MONSIEUR NEDJAR Djamel, MONSIEUR PONS Michel

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

ARTICLE 1 : APPROUVE le PLU de la commune du Tertre-Saint-Denis **(cf. annexe)**,

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération, fera l'objet d'un affichage réglementaire selon les dispositions des articles R. 153-20 et R. 153-21 du Code de l'Urbanisme : affichage pendant un mois au siège de la Communauté urbaine compétente et en mairie du Tertre-Saint-Denis et d'une mention dans un journal diffusé dans le département,

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs,

ARTICLE 4 : DIT que le PLU approuvé est tenu à la disposition du public en mairie du Tertre-Saint-Denis aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi qu'à la sous-préfecture,

CC_18_02_08_22 - PLAN LOCAL D'URBANISME DE CHAPET : APPROBATION

Point retiré de l'ordre du jour.

CC_18_02_08_23 - PLAN LOCAL D'URBANISME DE MANTES-LA-JOLIE : OUVERTURE D'UNE ZONE A L'URBANISATION

Rapporteur : Philippe TAUTOU

Détail des votes : Adoptée à L'UNANIMITÉ,

100 POUR

00 CONTRE

04 ABSTENTION(S) : MADAME SENEÉ Ghislaine mandataire de MADAME COSTE Nathalie, MONSIEUR LE BIHAN Paul, MADAME SAINT-AMAUX Servane, MADAME SENEÉ Ghislaine

06 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : MONSIEUR OLIVE Karl, MONSIEUR BEGUIN Gérard, MONSIEUR CHARBIT Jean-Christophe, MONSIEUR DESSAIGNES Pierre-Claude, MONSIEUR OLIVE Karl mandataire de MADAME DOS SANTOS Sandrine, MONSIEUR MONNIER Georges mandataire de MADAME EL MASAOUDI Fatiha

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

ARTICLE 1 : JUSTIFIE l'ouverture à l'urbanisation de la zone AU du Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Mantes-la-Jolie, soit des parcelles cadastrées AP 18, 20, 21, 22, 23, 24, 26, 27, 28, 29, 136, 146, 147, 158, 159, 181, 182 et 183,

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération fera l'objet d'un affichage réglementaire pendant un mois au siège de la Communauté urbaine et en mairie de Mantes-la-Jolie en application des dispositions du Code de l'Urbanisme.

CC_18_02_08_24 - COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU GROUPEMENT DE COMMANDES « AUDIT STRATEGIQUE DE GESTION DES DECHETS MENAGERS » : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE URBAINE

Rapporteur : Philippe TAUTOU

Détail des votes : Adoptée à L'UNANIMITÉ,

99 POUR

00 CONTRE

02 ABSTENTION(S) : MONSIEUR HAZAN Stéphane mandataire de MONSIEUR BRUSSEAUX Pascal, MONSIEUR HAZAN Stéphane

09 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : MONSIEUR OLIVE Karl, MONSIEUR BEGUIN Gérard, MONSIEUR CHARBIT Jean-Christophe, MADAME SENEÉ Ghislaine mandataire de MADAME COSTE Nathalie, MONSIEUR OLIVE Karl mandataire de MADAME DOS SANTOS Sandrine, MADAME GAMRAOUI-AMAR Khadija, MONSIEUR LEMARIE Lionel, MADAME SAINT-AMAUX Servane, MADAME SENEÉ Ghislaine

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

ARTICLE 1 : DESIGNNE un représentant titulaire : Jean-Luc GRIS, et un représentant suppléant : Philippe TAUTOU, pour représenter la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, pour la durée du mandat en cours, au sein de la Commission d'appel d'offres du groupement de commande pour l'audit stratégique de gestion des déchets ménagers.

CC_18_02_08_25 - IMPLANTATION DE 9 BORNES ENTERREES AU SEIN DE LA RESIDENCE SITUEE N°222, 224, 226 AVENUE ERNEST JOLLY A CARRIERES-SOUS-POISSY : CONVENTION AVEC LA SOCIETE ANONYME D'HLM IMMOBILIERE 3F

Rapporteur : Jean-Luc GRIS

Détail des votes : Adoptée à L'UNANIMITÉ,

100 POUR

00 CONTRE

00 ABSTENTION(S)

10 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : MONSIEUR OLIVE Karl, MADAME DEVEZE Fabienne, MONSIEUR HONORE Marc, MONSIEUR BEGUIN Gérard, MONSIEUR CHARBIT Jean-Christophe, MONSIEUR OLIVE Karl mandataire de MADAME DOS SANTOS Sandrine, MONSIEUR LEPINTE Fabrice, MONSIEUR PRELOT Charles mandataire de MONSIEUR MOUTENOT Laurent, MONSIEUR PRELOT Charles, MADAME PRIMAS Sophie

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

ARTICLE 1 : APPROUVE la convention relative à l'implantation de 9 conteneurs enterrés sur emprise privée, au sein de la résidence située n°222, 224, 226 avenue Ernest Jolly à Carrières-sous-Poissy (**cf annexe**),

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer la convention susvisée ainsi que les actes, pièces et documents nécessaires à son exécution.

CC_18_02_08_26 - IMPLANTATION ET USAGE DES CONTENEURS ENTERRES POUR ORDURES MENAGERES ET EMBALLAGES MENAGERS RECYCLABLES : CONVENTION-TYPE

Rapporteur : Jean-Luc GRIS

Détail des votes : Adoptée à L'UNANIMITÉ,

103 POUR

00 CONTRE

00 ABSTENTION(S)

07 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : MONSIEUR OLIVE Karl, MONSIEUR BEGUIN Gérard, MONSIEUR CHARBIT Jean-Christophe, MONSIEUR OLIVE Karl mandataire de MADAME DOS SANTOS Sandrine, MONSIEUR LE BIHAN Paul, MONSIEUR LEBRET Didier, MONSIEUR COLLADO Pascal mandataire de MADAME PERESSE Marie

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

ARTICLE 1 : APPROUVE la convention-type d'implantation et d'usage de conteneurs enterrés pour ordures ménagères et emballages ménagers recyclables (**cf annexe**),

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer, au nom et pour le compte de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, les conventions relatives à l'implantation et à l'usage de conteneurs enterrés pour la collecte des ordures ménagères et des emballages ménagers recyclables ainsi que les actes, pièces et documents nécessaires à son exécution,

CC_18_02_08_27 - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC D'EXPLOITATION DU SERVICE D'EAU POTABLE DE LA COMMUNE DE BREUIL BOIS ROBERT : AVENANT N°3

Rapporteur : Jean-Luc SANTINI

Détail des votes : Adoptée à LA MAJORITÉ,

101 POUR

01 CONTRE : MONSIEUR COLLADO Pascal

01 ABSTENTION(S) : MADAME SAINT-AMAUX Servane

07 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : MONSIEUR OLIVE Karl, MONSIEUR BROSSE Laurent, MONSIEUR BEGUIN Gérard, MONSIEUR CHARBIT Jean-Christophe, MONSIEUR PASCAL Philippe mandataire de MADAME DE PORTES Sophie, MONSIEUR OLIVE Karl mandataire de MADAME DOS SANTOS Sandrine, MONSIEUR PASCAL Philippe

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

ARTICLE 1 : APPROUVE l'avenant n°3 portant prolongation du contrat de délégation de service public de l'eau de la commune de Breuil Bois Robert du 15 février 2018 au 31 décembre 2018 **(cf annexe)**,

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer ledit avenant n°3.

CC_18_02_08_28 - SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIES D'EURE-ET-LOIR ET DES YVELINES (SIE-ELY) : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE URBAINE

Rapporteur : **Philippe TAUTOU**

Détail des votes : Adoptée à L'UNANIMITÉ,

97 POUR

00 CONTRE

00 ABSTENTION(S)

13 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : MONSIEUR OLIVE Karl, MONSIEUR LEBOUC Michel, MONSIEUR BEGUIN Gérard, MONSIEUR CHARBIT Jean-Christophe, MADAME SENEÉ Ghislaine mandataire de MADAME COSTE Nathalie, MONSIEUR DESSAIGNES Pierre-Claude, MONSIEUR OLIVE Karl mandataire de MADAME DOS SANTOS Sandrine, MONSIEUR JEANNE Stéphane mandataire de MONSIEUR HANON Michel, MONSIEUR JEANNE Stéphane, MONSIEUR LEMAIRE Jean, MONSIEUR PONS Michel, MADAME SAINT-AMAUX Servane, MADAME SENEÉ Ghislaine

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

ARTICLE 1 : DESIGNÉ un délégué titulaire, Rémy BOUTON, et un délégué suppléant, Patrick ASTRUC, de la Communauté urbaine au sein du SIE-ELY (Syndicat Intercommunal d'Energies d'Eure-et-Loir et des Yvelines).

CC_18_02_08_29 - DETERMINATION DU LIEU DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 MARS 2018

Rapporteur : **Philippe TAUTOU**

Détail des votes : Adoptée à L'UNANIMITÉ,

99 POUR

00 CONTRE

00 ABSTENTION(S)

11 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : MONSIEUR OLIVE Karl, MONSIEUR ROULOT Eric, MONSIEUR LEBOUC Michel, MONSIEUR BEGUIN Gérard, MONSIEUR BOUREILLE Samuel,

MONSIEUR CECCONI Jean-michel, MONSIEUR CHARBIT Jean-Christophe, MONSIEUR OLIVE Karl mandataire de MADAME DOS SANTOS Sandrine, MONSIEUR HAZAN Stéphane, MONSIEUR ROULOT Eric mandataire de MONSIEUR NEDJAR Djamel, MONSIEUR OURS-PRISBIL Gérard

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

ARTICLE 1 : DECIDE que la séance du Conseil communautaire du 29 mars 2018 se tiendra à la salle « Le Ferry » d'Ecquevilly.

CC_18_02_08_30 - SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DE GESTION ET D'ENTRETIEN DES BERGES DE LA SEINE ET DE L'OISE (SMSO) : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE URBAINE

Rapporteur : Philippe TAUTOU

Détail des votes : Adoptée à L'UNANIMITÉ,

95 POUR

00 CONTRE

02 ABSTENTION(S) : MONSIEUR RIPART Jean-Marie, MONSIEUR PRELOT Charles

13 NE PREND (PRENNENT) PAS PART AU VOTE : MONSIEUR OLIVE Karl, MONSIEUR ROULOT Eric, MONSIEUR DUMOULIN Pierre-Yves, MONSIEUR LÉBOUC Michel, MONSIEUR BISCHEROUR Albert, MONSIEUR BEGUIN Gérard, MONSIEUR CHARBIT Jean-Christophe, MADAME SENEÉ Ghislaine mandataire de MADAME COSTE Nathalie, MONSIEUR OLIVE Karl mandataire de MADAME DOS SANTOS Sandrine, MONSIEUR ROULOT Eric mandataire de MONSIEUR NEDJAR Djamel, MONSIEUR OURS-PRISBIL Gérard, MADAME SAINT-AMAUX Servane, MADAME SENEÉ Ghislaine

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

ARTICLE 1 : PRECISE que la présente délibération remplace la délibération n° CC_2016_04_14_16 du Conseil communautaire du 14 avril 2016 portant désignation des représentants de la Communauté urbaine au sein du SMSO,

ARTICLE 2 : DESIGNÉ 32 délégués titulaires et 32 délégués suppléants pour représenter la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise au sein du comité syndical du SMSO :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
M. Charles PRELOT	Mme Monique MUYLLE
M. Jean-Louis COTZA	M. Ghislain DUPEU
M. Ergin MEMISOGLU	Mme Marie-Odile BILLET
M. Bertrand OGEE	M. Benjamin DESSANE
M. Jean-Claude WALTREGNY	M. Marcel BOTTON
M. Michel CARRIERE	Mme Mireille BLONDEL
M. Philippe MERY	Mme Nathalie DELATTRE
M. Yann SCOTTE	M. Fabrice POURCHÉ
Mme Suzanne JAUNET	M. François DAZELLE
Mme Karine CONTE	M. Gilles DJEYARAMANE

M. Alain MAZAGOL	M. MALLET
M. Philippe LEYMARIE	M. Edward DANGELOT
M. CHARMEL	M. Jean-Mario LOPEZ
M. Pascal DAGORY	M. Bernard WATELET
M. BOUREILLE	Mme Régine LEBRUN
M. Xavier RIBOT	M. Ludovic MAILLARD
Mme PINARD	M. HEYBLON
M. Michel BOULLAND	M. Michel HARDY
M. Boniface MPUNGA	Mme Viviane THIBOUST
M. Serge JOURDHEUIL	M. Eric BRY
M. Khattari EL HAIMER	M. Alexandre SOTTY
M. Charlie GRIGGIO	M. Philippe CORAZZIN
M. Philippe GESLAN	M. Philippe JUMEAUCOURT
M. Lhassane ADDICHANE	M. Jean-Pierre LABEDAN
Mme Sylvie GOMES	Mme Nicole CHABRE
M. Michel MANDON	M. POUJADE LACAN
M. Maurice BOUDET	M. Claude BRUNET
M. Pierre-Yves DUMOULIN	M. Jean-Claude BERHAULT
M. Yann MAUDUIT	Mme Jocelyne AUBE
M. Michel POIROT	Mme Manuela MARIE
Mme SZYMANEK	M. Julien FREJABUE
M. Michel PONS	Mme Christine HANON-BATIOT

La fin de la séance est prononcée à 23h35.

L'intégralité des délibérations est tenue à votre disposition au Pôle des assemblées.

Compte-rendu affiché le 15/02/2018.

Le Président,

Philippe TAUTOU